

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER)
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

La Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER) publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2015. Ces états sont accompagnés du rapport général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Abderrahmen FENDRI (Conseil d'Audit Formation).

BILAN
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Actifs			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		326 834	236 134
Moins Amortissements		(194 130)	(182 748)
	V.1	132 704	53 386
Immobilisations corporelles		60 026 393	51 854 340
Moins Amortissements		(47 186 455)	(44 726 869)
	V.2	12 839 938	7 127 471
Immobilisations financières		1 920 002	1 608 720
Moins provisions		(210 000)	(210 000)
	V.3	1 710 002	1 398 720
Total des actifs immobilisés		14 682 644	8 579 577
Total des actifs non courants		14 682 644	8 579 577
Actifs courants			
Stocks		27 834 608	20 896 980
Moins provisions		(260 522)	(260 522)
	V.4	27 574 086	20 636 458
Clients et comptes rattachés		12 606 019	13 392 049
Moins provisions		(129 320)	(66 951)
	V.5	12 476 699	13 325 098
Autres actifs courants(*)		2 727 052	1 931 111
Moins provisions		(10 000)	(10 000)
	V.6	2 717 052	1 921 111
Placements et autres actifs financiers	V.7	37 986	54 628
Liquidités et équivalents de liquidités	V.8	111 588	198 376
Total des actifs courants		42 917 411	36 135 671
Total des actifs		57 600 055	44 715 248

(*) Un reclassement a été opéré au niveau de la colonne comparative de l'exercice 2014 pour les besoins de comparabilité. Pour plus de détails se référer à la note aux Etats financiers V14

BILAN
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital		26 105 500	26 105 500
Réserves légales		2 610 550	2 395 000
Résultats reportés		642 039	720 237
Autres capitaux propres		-	166 745
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		29 358 089	29 387 482
Résultat de l'exercice		7 067 517	3 729 852
Total des capitaux propres avant affectation	V.9	36 425 606	33 117 334
Passifs			
Passifs non courants			
Provision pour risques		116 818	62 751
Emprunt long terme		3 850 000	-
Total des passifs non courants	V.10	3 966 818	62 751
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	V.11	9 839 216	8 726 262
Autres passifs courants(*)	V.12	2 708 551	2 325 511
Concours bancaires et autres passifs financiers(*)	V.13	4 659 864	483 390
Total des passifs courants		17 207 631	11 535 163
Total des passifs		21 174 449	11 597 914
Total des capitaux propres et des passifs		57 600 055	44 715 248

(*) Un reclassement a été opéré au niveau de la colonne comparative de l'exercice 2014 pour les besoins de comparabilité. Pour plus de détails se référer à la note aux Etats financiers V.14.

ETAT DE RESULTAT
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Produits d'exploitation			
Revenus		67 617 872	62 746 320
Total des produits d'exploitation	VI.1	67 617 872	62 746 320
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis		(6 639 450)	2 302 898
Achats de marchandises consommés (*)	VI.2	38 567 086	31 882 266
Achats d'approvisionnements consommés (*)	VI.3	15 844 675	14 523 668
Charge de personnel (*)	VI.4	4 684 664	4 331 582
Dotations aux amortissements et aux provisions	VI.5	2 632 475	2 010 048
Autres charges d'exploitation (*)	VI.6	2 843 875	2 990 648
Total des charges d'exploitation		57 933 325	58 041 110
Résultat d'exploitation		9 684 547	4 705 210
Charges financières nettes	VI.7	(1 405 562)	(572 374)
Produits des placements	VI.8	67 347	90 766
Autres gains ordinaires	VI.9	220 941	350 785
Résultat des activités ordinaires avant impôt		8 567 273	4 574 387
Impôt sur les bénéfices		(1 499 756)	(844 535)
Résultat des activités ordinaires après impôt		7 067 517	3 729 852
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		7 067 517	3 729 852

(*) Un reclassement a été opéré au niveau de la colonne comparative de l'exercice 2014 pour les besoins de comparabilité. Pour plus de détails se référer à la note aux Etats financiers VI.10.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net		7 067 517	3 729 852
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		2 587 404	2 010 049
- Résorption de la prime de mise à niveau		(70 609)	(70 608)
- Résorption des subventions d'investissement		(96 136)	-
- Variation des :			
* Stocks		(6 937 628)	(8 739 799)
* Créances		786 030	5 516 080
* Autres actifs		(936 865)	(1 473 298)
* Fournisseurs et autres dettes		1 112 954	2 904 345
* Autres passifs (*)		383 040	(231 994)
* Dividendes provenant des participations		140 924	-
* plus ou moins-value sur cession d'immobilisation		(19 000)	-
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	VII.1	4 017 631	3 644 627
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décassements liés à l'acquisition des immobilisations corporelles & incorporelles		(8 271 873)	(3 403 886)
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles & incorporelles		28 120	-
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations. Financières		(311 282)	(147 125)
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i>	VII.2	(8 555 035)	(3 551 011)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissements provenant des emprunts		8 700 000	-
Remboursement d'emprunts		(550 000)	-
Distributions de dividendes		(3 592 500)	(5 987 500)
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</i>	VII.3	4 557 500	(5 987 500)
Variation de trésorerie	VII.4	20 096	(5 893 884)
Trésorerie au début de l'exercice		(230 386)	5 660 161
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(210 290)	(230 386)

Notes aux Etats Financiers

I. Présentation de la société

La société «SOTIPAPIER», a été créée en 1 981 à Belli (Gouvernorat de Nabeul). Elle produit du papier d'emballage de type Kraft pour les sacs de grandes contenances ainsi que du papier dit Test liner et du papier Fluting. Elle possède une capacité de production de 60.000 tonnes par an, emploie plus de 280 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires dépassant les 67 millions de Dinars Tunisiens au cours de l'exercice 2015.

II. Faits significatifs de l'exercice

L'exercice 2015 est marqué par une amélioration sensible de son résultat net comparé à l'exercice précédent.

La mise en exploitation en Juin 2015 de nouveaux investissements notamment la section de presse de la PM2 (shoe press) a permis une augmentation de la capacité de production, une amélioration de la qualité et une diminution de la consommation d'énergie.

La société « Sotipapier » a pu ainsi maîtriser son coût de production malgré la dévaluation du dinar tunisien face notamment au dollar US, principale devise d'achat des matières premières et des consommables.

III. Référentiel comptable

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises régi par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 et des principes comptables généralement admis.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie présentés selon les modèles autorisés, ainsi que les notes aux états financiers. Le bilan est composé de l'actif, du passif et des capitaux propres.

Les conventions comptables de base et les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Unité monétaire

Les états financiers de la société SOTIPAPIER sont libellés en Dinar Tunisien.

IV. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par SOTIPAPIER pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

1- Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition hors taxes déductibles et sont amorties suivant la méthode d'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Constructions	10%
Matériels et Outillages	30%
Matériels de transport	20%
A.A.I	20%
Mobiliers de bureau	20%
Section de presse	10%

2- Stocks

Les stocks de «SOTIPAPIER» sont constitués des rubriques suivantes :

1. Stock de matières premières,
2. Stock de matières consommables,
3. Stock de produits finis au coût de production.

La valorisation des stocks de matières premières est effectuée selon la méthode FIFO (*First In First Out*).

La valorisation des stocks de pièces de rechange et de matières consommables est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (*CMP*).

3- Revenus

Les revenus sont comptabilisés au vu de la réalisation de l'ensemble des conditions suivantes :

1. La livraison a été effectuée,
2. Le montant de la vente est mesuré de façon fiable,
3. Les avantages futurs associés à l'opération de vente bénéficieront à l'entreprise,
4. Les coûts encourus concernant l'opération sont mesurés de façon fiable.

Les revenus représentent la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de produits fabriqués (en hors taxe).

4- Conversion des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère

Les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont évalués au cours de change à la date de clôture des comptes.

5- Provision pour indemnité de départ à la retraite

La convention collective du secteur de l'Imprimerie, Reliure, Brochure, Transformation du Carton et du Papier et Photographie prévoit une indemnité de départ à la retraite égale à :

- 3 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté égale ou supérieure à 24 ans ;
- 2 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté allant de 10 à 24 ans.

Conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, et en respect de la convention de rattachement des charges aux produits, il a été décidé de constituer une provision pour IDR, et ce, afin de tenir compte de cet engagement futur de la société.

Cette provision a été estimée selon la méthode du régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestation définie telle que définie par la norme IAS 19 «Avantages du personnel».

V. Notes relatives au Bilan

1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2015 à 326 834 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Concession brevet et procédés	176 294	176 294	-
Logiciel	34 491	34 491	-
Immobilisations incorporelles en cours	116 049	25 349	90 700
Valeur brute	326 834	236 134	90 700
Moins Amortissements	(194 130)	(182 748)	(11 382)
Total	132 704	53 386	79 318

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau de l'annexe A «Tableau de variation des immobilisations».

2. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2015 à 60 026 393 DT contre 51 854 340 DT au 31 décembre 2014 Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Terrain	204 964	204 964	-
Constructions	5 508 543	5 417 897	90 646
A.A.I	1 611 318	1 458 175	153 143
Outillage industriel	50 067 425	41 406 732	8 660 693
Matériel de transport	1 497 400	1 390 087	107 313
M.M.B	360 560	340 665	19 895
Avance sur acquisition d'immobilisations	-	1 635 820	(1 635 820)
Immobilisations en cours	776 183	-	776 183
Valeur brute	60 026 393	51 854 340	8 172 053
Moins Amortissements	(47 186 455)	(44 726 869)	(2 459 586)
Valeur nette comptable	12 839 938	7 127 471	5 712 467

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau de l'annexe A «Tableau de variation des immobilisations».

3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées par des participations et par des dépôts et cautionnements.

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Participations	883 000	643 225	239 775
Dépôts et cautionnements	1 037 002	965 495	71 507
Total brut	1 920 002	1 608 720	311 282
Moins provisions	(210 000)	(210 000)	-
Total net	1 710 002	1 398 720	311 282

Les participations se présentent comme suit :

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Marina Hôtel	350 000	350 000	-
ECRT	200 000	200 000	-
Tucollect	240 000	-	240 000
BTS	40 000	40 000	-
Sté expansion tourisme	25 000	25 000	-
SOFIJA	15 000	15 000	-
SODEK	10 000	10 000	-
Sté Tunisienne de codification	3 000	3 000	-
Tunisair	-	225	(225)
Total brute	883 000	643 225	239 775
Moins provisions	(210 000)	(210 000)	-
Total net	673 000	433 225	239 775

La provision constatée est relative à la dépréciation des titres Marina Hôtel.
Les dépôts et cautionnements se rapportent essentiellement aux avances sur la consommation de gaz et d'électricité.

4. Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2015 à 27 834 608 DT contre 20 896 980 DT au 31 décembre 2014, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Matières premières	11 244 976	11 920 427	(675 451)
Fournitures consommables	4 778 894	3 805 264	973 630
Produits finis	11 098 533	3 013 054	8 085 479
Produits finis importés	712 205	1 244 054	(531 849)
Produits finis importés en Transit	-	914 181	(914 181)
Total	27 834 608	20 896 980	6 937 628
Moins provisions	(260 522)	(260 522)	-
Total net	27 574 086	20 636 458	6 937 628

La provision sur stock s'élevant au 31 décembre 2015 à 260.522 DT est relative à un ancien stock de pièces de rechanges et matières consommables.

5. Clients et comptes rattachés

La valeur brute des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2015 à 12 606 019 DT contre 13 392 049 DT au 31 décembre 2014, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Clients KRAFT	2 344 982	2 230 736	114 246
Clients PAP BLANC	-	363	(363)
Clients DOUTEUX	129 320	66 951	62 369
Clients LINER	1 157 346	1 201 551	(44 205)
Clients ventes d'énergie	555 438	658 049	(102 611)
Clients ventes au comptant	-	2 402	(2 402)
Effets à recevoir KRAFT	6 025 241	7 090 112	(1 064 871)
Effets à recevoir LINER	1 181 296	911 053	270 243
Chèques en portefeuille	1 212 396	1 230 832	(18 436)
Total brute	12 606 019	13 392 049	(786 030)
Provision sur client	(129 320)	(66 951)	(62 369)
Total net	12 476 699	13 325 098	(848 399)

6. Autres actifs courants

Le solde brut des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2015 à 2 727 052 DT contre 1 931 111 DT au 31 décembre 2014, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	50 242	24 302	25 940
Fournisseurs étrangers débiteurs	9 211	9 211	0
Avances au personnel	58 940	82 868	(23 928)
Etat impôts et taxes (Crédit de TVA)	2 095 363	1 128 499	966 864
Débiteurs divers	52 012	43 040	8 972
Charges constatées d'avance	99 511	91 379	8 132
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	361 773	551 812	(190 039)
Total brute	2 727 052	1 931 111	795 941
Provision/débiteurs divers	(10 000)	(10 000)	-
Total net	2 717 052	1 921 111	795 941

7. Placements et autres actifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille, au 31 décembre 2015, comme suit :

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Prêts au personnel	37 128	52 282	(15 154)
Prêts CNSS	858	2 346	(1 487)
Total	37 986	54 628	(16 641)

8. Liquidités et équivalent de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2015 à 111 588 DT contre 198 376 DT au 31 décembre 2014, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
ATB MEGRINE	-	167 186	(167 186)
BIAT	63 319	-	63 319
STB MEGRINE	8 080	-	8 080
BNA TUNIS	1 453	-	1 453
AMEN BANK	3 386	-	3 386
UBCI	350	-	350
Effets remis à l'escompte	-	1 909	(1 909)
Caisse	35 000	29 281	5 719
Total	111 588	198 376	(86 788)

9. Capitaux propres

L'évolution de la structure de capital se détaille comme suit :

Actionnaires	Au 31/12/2015		Au 31/12/2014	
	Montant	%	Montant	%
HAN LUX SARL	3 668 864	14,05%	2 854 339	10,93%
Value Consulting	4 377 561	16,77%	4 377 561	16,77%
HAN TN	4 377 560	16,77%	4 377 560	16,77%
Abdelkader Hamrouni	4 879 831	18,69%	4 942 648	18,93%
CTKD	1 308 000	5,01%	1 308 000	5,01%
Divers public	7 493 684	28,71%	8 245 392	31,58%
Total	26 105 500	100%	26 105 500	100%

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2015 à 36 425 606 DT. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Autres capitaux propres	Total
Capitaux propres au 31/12/2014	26 105 500	2 395 000	720 237	3 729 852	166 745	33 117 334
Réserves légales	-	215 550	-	(215 550)	-	-
Résultats reportés	-	-	(78 198)	78 198	-	-
Dividendes	-	-	-	(3 592 500)	-	(3 592 500)
Prime de mise à niveau	-	-	-	-	-	-
Résorption de la prime de mise à niveau	-	-	-	-	(70 609)	(70 609)
Résorption des subventions d'investissement	-	-	-	-	(96 136)	(96 136)
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-
Résultat 2015 après audit	-	-	-	7 067 517	-	7 067 517
Total avant résultat de 2015	26 105 500	2 610 550	642 039	7 067 517	-	36 425 606

10. Passifs non courants :

- La « provision pour risque » concerne l'indemnité de départ à la retraite qui s'élève à 116 818 DT au 31 décembre 2015 contre 62 751 DT au 31 décembre 2014.
- La société «Sotipapier» a obtenu un emprunt à long terme de l'ordre de 5 500 000 DT dont la partie non courante s'élève à 3 850 000 DT au 31 décembre 2015.

11. Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2015 à 9 839 216 DT contre 8 726 262 DT au 31 décembre 2014, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Fournisseurs locaux	2 153 030	2 963 957	(810 927)
Fournisseurs étrangers	5 859 017	3 859 932	1 999 085
Fournisseurs effets à payer	1 116 170	977 822	138 348
Fournisseurs, factures non parvenues	710 999	924 551	(213 552)
Total	9 839 216	8 726 262	1 112 954

12. Autres passifs courants

La valeur des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2015 à 2.708 551 DT contre 2.325 511 DT au 31 décembre 2014, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Clients Kraft créditeurs	97	83	14
Clients Liner créditeurs	2 113	2 253	(140)
Rémunérations dues au personnel	8 574	3 934	4 640
I U R	117 270	100 129	17 141
Etat droit de douane	-	1 911	(1 911)
Retenues à la source	64 590	72 903	(8 313)
Créditeurs divers	125 027	2 219	122 808
Dettes envers les actionnaires	-	1 003	(1 003)
CNSS	357 399	321 445	35 954
RET UGTT	2 405	1 668	737
Charges à payer	1 746 976	1 590 009	156 967
Congés à payer	284 100	227 954	56 146
Total	2 708 551	2 325 511	383 040

13. Concours bancaires

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2015 à 4 659 864 DT contre 483 390DT au 31 décembre 2014, se détaillant comme suit :

Libellé	Au	Au	Variation
	31/12/2015	31/12/2014	
A T B MEGRINE	166 133	-	166 133
BT GROMBALIA	31 910	3 321	28 589
BT	157 113	67 454	89 659
BH	4 708	-	4 708
S T B MEGRINE	-	74 216	(74 216)
BIAT	-	112 491	(112 491)
B.S	-	332	(332)
B N A TUNIS	-	125 995	(125 995)
AB AMEN BANK	-	48 573	(48 573)
UBCI	-	51 008	(51 008)
Total Banques créditrices	359 864	483 390	(123 526)
Échéance à moins d'un an sur emprunt bancaire	1 100 000	-	1 100 000
Encours crédit court terme (FIN STOCK)	3 200 000	-	3 200 000
Total passifs financiers	4 300 000	-	4 300 000
Total	4 659 864	483 390	4 176 474

14. Note explicative du retraitement de la colonne comparative du bilan au 31 décembre 2014 :

Les retraitements de la colonne comparative au 31 décembre 2014 consistent à :

(1)- l'imputation des comptes de TVA à payer (présentés initialement parmi les autres passifs courants) sur le report de TVA présenté parmi les autres actifs courants.

(2)- Le reclassement des retenues de l'UGTT qui ont été présentés initialement parmi les concours bancaires et autres passifs financiers dans la rubrique autres passifs courants.

Libellé	Notes	Au 31/12/2014	Reclassement	Au
		avant reclassement		31/12/2014
Autres actifs courants (*)	(1)	1 970 799	49 688	1 921 111
Concours bancaires et autres passifs financiers	(2)	485 058	(1 668)	483 390
Autres passifs courants		2 373 531	(48 020)	2 325 511
Total		4 829 388	-	4 730 012

(*) Le détail des comptes de TVA à payer tels que présentés au niveau des états financiers de l'exercice 2014 se présente comme suit :

Libellé	Au 31/12/2014
TVA sur transport 12 %	37
TVA sur vente 18%	2 525
TVA/Société non résidente	47 126
Total	49 688

VI. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Revenus

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2015 à 67 617 872 DT contre 62 746 320 DT au 31 décembre 2014, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Vente Kraft	48 046 722	43 875 183	4 171 539
Vente Liner	17 459 613	16 703 652	755 961
Vente Energie	1 878 591	1 819 830	58 761
Autres	422 469	398 375	24 094
Ristourne	(189 523)	(50 720)	(138 803)
Total	67 617 872	62 746 320	4 871 552

2. Achats de marchandises consommés

Les achats de marchandises consommés s'élèvent au 31 décembre 2015 à 38 567 086 DT contre 31 882 266 DT au 31 décembre 2014, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Variation stock de MP	675 452	(10 127 347)	10 802 799
Achats vieux papier	2 872 429	2 518 585	353 844
Achat pâte à papier	23 096 749	31 635 325	(8 538 576)
Achats MP locale V Papier	3 281 488	3 049 449	232 039
Achat Papier KRAFT	7 542 120	2 733 322	4 808 798
Achat Papier KRAFT en Transit	-	914 181	(914 181)
Frais sur achats	1 098 848	1 158 751	(59 903)
Total	38 567 086	31 882 266	6 684 821

3. Achats approvisionnements consommés

Les achats et approvisionnements consommés s'élèvent au 31 décembre 2015 à 15.844 675 DT contre 14 523 668 DT au 31 décembre 2014, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Consommation GAZ	9 265 339	9 301 322	(35 983)
Achats électricité	619 564	692 277	(72 713)
Achats eau	63 451	51 671	11 780
Variation stock autres approvisionnement	(973 630)	(915 349)	(58 281)
Achats emballages	184 862	160 214	24 648
Achats pièces de rechange	2 325 889	1 813 333	512 556
Fourniture de bureau	55 322	48 584	6 738
Achats matières consommables	4 214 823	3 269 518	945 305
Achats pièces de rechange en transit	70 107	102 098	(31 991)
Achats consommables en transit	18 948	-	18 948
Total	15 844 675	14 523 668	1 321 007

4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2015 à 4.684.664 DT contre 4 331 582 DT au 31 décembre 2014, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Salaires de base	2 357 851	2 139 293	218 558
Primes	944 211	882 771	61 440
Provision augmentation salariale	75 091	-	75 091
Congés payés	246 267	193 221	53 046
Indemnités de stage	19 841	11 569	8 272
Charges sociales légales	555 679	520 547	35 132
Accidents de travail	67 162	62 238	4 924
Autres charges de personnel	91 792	206 690	(114 898)
Rémunération du directeur général	326 770	315 253	11 517
Total	4 684 664	4 331 582	353 082

5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2015 à 2 632 475 DT contre 2 010 048 DT au 31 décembre 2014, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Dotations aux amortissements	2 516 038	2 048 014	468 024
Provision pour départ à la retraite	54 067	22 101	31 966
Provision pour dépréciation des comptes clients	69 600	(7 598)	77 198
Provision pour dépréciation de stocks	-	260 522	(260 522)
Provision pour dépréciation des comptes fournisseurs	-	10 000	(10 000)
Reprise provision pour dépréciation de stock	-	(322 991)	322 991
Reprise provision pour dépréciation clients	(7 230)	-	(7 230)
Total	2 632 475	2 010 048	622 427

6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2015 à 2 843 875 DT contre 2 990 648 DT au 31 décembre 2014, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Location	87 733	197 501	(109 768)
Entretien	1 150 851	990 600	160 251
Assurance	60 630	49 165	11 465
Honoraires	525 579	520 513	5 066
Publication	30 860	76 272	(45 412)
Transport	382 321	410 557	(28 236)
Déplacement, missions et réceptions	44 778	67 849	(23 071)
Frais postaux et de télécom	29 093	31 574	(2 481)
Frais bancaires	124 492	132 861	(8 369)
Subventions et dons	6 910	6 333	577
Jetons de présence	105 000	75 000	30 000
Impôts et taxes	262 253	229 649	32 604
Pertes	33 375	2 367	31 008
Charges diverses ordinaires	-	64 794	(64 794)
Contribution conjoncturelle	-	135 613	(135 613)
Total	2 843 875	2 990 648	(146 773)

7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2015 à 1 405 562 DT contre 572 374 DT au 31 décembre 2014, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Intérêts sur escompte effets	697 571	349 754	347 817
Intérêts sur comptes courants	47 965	88 772	(40 807)
Intérêts sur financement de stock	78 014	-	78 014
Intérêts bancaires (CMT)	136 417	-	136 417
Intérêts sur financement en devise	10 632	-	10 632
Charges fin sur op.bancaires	970 599	438 526	532 073
Pertes de change	611 002	375 199	235 803
Gains de change	(176 039)	(241 351)	65 312
Total	1 405 562	572 374	833 188

8. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent au 31 décembre 2015 à 67 347 DT contre 90 766 DT au 31 décembre 2014, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Produits des participations	63 902	77 022	(13 120)
Revenus des placements sicav	279	11 605	(11 326)
Intérêts sur comptes courants	3 166	2 139	1 027
Total	67 347	90 766	(23 419)

9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2015 à 220 941 DT contre 350 785 DT au 31 décembre 2014, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Résorption prime mise à niveau	70 609	70 608	1
Gains ordinaires	23 785	4 570	19 215
Remboursement assurance	8 899	275 607	(266 708)
Résorption subvention d'investissement	96 136	-	96 136
Subvention d'exploitation	2 512	-	2 512
Produits nets sur cession d'immobilisation	19 000	-	19 000
Total	220 941	350 785	(129 844)

10. Note explicative du retraitement de la colonne comparative de l'état de résultat au 31 décembre 2014 :

Le retraitement de la colonne comparative au 31 décembre 2014 est relatif aux points suivants :

(a) Reclassement de l'achat de papier Kraft en transit présenté initialement parmi les achats d'approvisionnement consommés dans la rubrique des achats de marchandises consommés. Le tableau ci-joint illustre le reclassement effectué :

Libellé	Notes	Au 31/12/2014 avant reclasse	Reclass	Au 31/12/2014
Achats marchandises consommés	(a)	30 968 085	914 181	31 882 266
Achats d'approvisionnement consommés	(a)	15 437 848	(914 181)	14 523 667
Total		46 405 933		46 405 933

(b) Reclassement de la rémunération du directeur général prise en charge au niveau des charges de personnel. Le tableau ci-joint illustre le reclassement effectué :

Libellé	Notes	Au 31/12/2014 avant reclassement	Reclassement	Au 31/12/2014
Autres charges d'exploitation	(b)	3 305 900	(315 252)	2 990 648
Charges de personnel	(b)	4 016 330	315 252	4 331 582
Total		7 322 230		7 322 230

VII. Notes relatives à l'état de flux de trésorerie

1. Flux liés à l'exploitation

- Amortissements et provisions**

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Amortissements immob incorporelles	194 130	182 748	11 382
Amortissements immob corporelles	47 186 455	44 726 869	2 459 586
Provisions sur stocks	260 522	260 522	-
Provisions clients et comptes rattachés	129 320	66 951	62 369
Provision pour risques et charges	116 818	62 751	54 067
Provision pour comptes fournisseurs	10 000	10 000	-
Total	47 897 245	45 309 841	2 587 404

- Résorption de la prime de mise à niveau et subvention d'investissement :**

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Prime de mise à niveau	70608	70 608	-
Résorption des subventions d'investissement	96 136	-	96 136
Total	166 744	70 608	96 136

- Variation des stocks**

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Stocks	27 834 608	20 896 980	6 937 628
Total	27 834 608	20 896 980	6 937 628

- Variation des créances**

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Clients KRAFT	2 344 982	2 230 736	114 246
Clients PAP BLANC	-	363	(363)
Clients DOUTEUX	129 320	66 951	62 369
Clients LINER	1 157 346	1 201 551	(44 205)
Clients ventes d'énergie	555 438	658 049	(102 611)
Clients ventes au comptant	-	2 402	(2 402)
Effets à recevoir KRAFT	6 025 241	7 090 112	(1 064 871)
Effets à recevoir LINER	1 181 296	911 053	270 243
Chèques en portefeuille	1 212 396	1 230 832	(18 436)
Total	12 606 019	13 392 049	(786 030)

• **Variation des autres actifs**

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Fournisseurs locaux	50 242	24 302	25 940
Fournisseurs étrangers	9 211	9 211	0
Avances	58 940	82 868	(23 928)
Etat impôts et taxes (TVA)	2 095 363	1 128 499	966 864
Débiteurs divers	52 012	43 040	8 972
Charges constatées d'avance	99 511	91 379	8 132
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	361 773	551 812	(190 039)
Dividendes à recevoir ECRT	140 924	-	140 924
Total	2 867 976	1 931 111	936 865

• **Variation des fournisseurs et autres dettes**

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Fournisseurs locaux	2 153 030	2 963 957	(810 927)
Fournisseurs étrangers	5 859 017	3 859 932	1 999 085
Fournisseurs effets à payer	1 116 170	977 822	138 348
Fournisseurs, factures non parvenues	710 999	924 551	(213 552)
Total	9 839 216	8 726 262	1 112 954

• **Autres passifs courants**

Libellé	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation
Clients Kraft crédateurs	97	83	14
Clients Liner crédateurs	2 113	2 253	(140)
Rémunérations dues au personnel	8 574	3 934	4 640
I U R	117 270	100 129	17 141
Etat droit de douane	-	1 911	(1 911)
Retenues à la source	64 590	72 903	(8 313)
Créditeurs divers	125 027	2 219	122 808
Dettes envers les actionnaires	-	1 003	(1 003)
CNSS	357 399	321 445	35 954
RET UGTT	2 405	1 668	737
Charges à payer	1 746 976	1 590 009	156 967
Congés à payer	284 100	227 954	56 146
Total	2 708 551	2 325 511	383 040

2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations consistent principalement à :

- L'acquisition de la licence du nouveau ERP « Navision » pour un montant de 70 KDT.
- Travaux en cours de mise en place du nouveau ERP « Navision » pour 21 KDT
- Travaux de construction pour 91 KDT
- Acquisition de matériel industriels et outillage pour 519 KDT
- Acquisition de machine industrielle « Presse à Sabot » pour 8 158 KDT.
- Agencement, aménagement et installation pour 153 KDT
- Acquisition de matériel roulant pour 145 KDT
- Acquisition de mobilier de bureau pour 20 KDT

Les décaissements provenant des acquisitions d'immobilisations financières consistent à la nouvelle participation dans le capital de la société « Tucollect » pour une valeur de 240 KDT ainsi que des cautions pour 71 KDT.

3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Détail des encaissements liés aux activités de financement :

- Des encaissements provenant des emprunts dont 5 500 KDT suite au déblocage d'un crédit MLT et 3 200 KDT relatif à des financements de stock.

Détail des décaissements liés aux activités de financement :

- Distribution des dividendes pour un montant de 3 592 KDT suite à la décision de l'AGO réuni au 01 juin 2015.
- Tombée d'échéance de l'emprunt long terme pour un montant de 550 KDT.

4. Rapprochement des montants en liquidité et équivalents de liquidités figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part, et du bilan d'autre part

Libellé	Référence	Trésorerie au début de 2015	Trésorerie à fin 2015	Variation
Liquidités et équivalent	cf. note V.8	198 376	111 588	(86 788)
Concours bancaires	cf. note V.13	483 390	359 864	(123 526)
Placements et autres actifs financiers	cf. note V.7	54 628	37 986	(16 642)
Total		(230 386)	(210 290)	20 096

VIII. Note relative aux événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

A notre connaissance, il n'y a pas eu d'événements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la de clôture de l'exercice :

- Entraineront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ; et
- Ou qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

IX. Note relative aux parties liées

- La société « Tucollect » (société dans laquelle « Sotipapier » détient 80% du capital) a facturé un montant de 777 795 DT (HTVA) relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à la fin de l'exercice à 272 917 DT.
- La société « Sotipapier » a facturé à la société Tucollect (société détenu à 80% par Sotipapier) sa quote part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 01 septembre 2015 au 31 décembre 2015 et ce pour un montant de 17 500 DT. La créance liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2015 à 5 900 DT.
- La société « Sotipapier » a cédé à la société « Tucollect » une machine de presse à balles pour un montant de 9 120 DT.
- La société « Sotipapier » a facturé à la société « CHIMICOULEUR », société du groupe de l'actionnaire M.Abdelkader Hamrouni, un montant de 47 747 DT (HTVA) relatif à des ventes de papiers dans le cadre de son exploitation courante. La créance détenue envers cette dernière au titre de ces facturations s'élève à 6 597 DT à la fin de l'année.
Par ailleurs, la société « CHIMICOULEUR » a facturé à la société « Sotipapier » un montant global de 20 892 DT (HTVA) relatif à des achats liés à l'exploitation courante de cette dernière y compris des achats de vieux papiers pour un total de 16 239 DT (HTVA).
- La société « Comptoirs Sfaxiens », société du groupe de l'actionnaire M.Abdelkader Hamrouni a facturé à la société « Sotipapier » un montant global hors taxe de 30 682 DT relatif aux achats de divers matériaux de construction, matières consommables et pièces de rechange. La dette liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2015 à 14 577 DT.
- La société « Sotipapier » a facturé à la société « Polymousse », société du groupe de l'actionnaire M.Abdelkader Hamrouni un montant hors taxe de 39 860 DT à titre des ventes liés à l'exploitation courante.
- La société « HAN TN » a cédé à la société « Sotipapier » une voiture de tourisme pour un montant TTC de l'ordre de 27 900 DT.
- En application de la convention conclue en 2012 entre la société « Sotipapier » et la société « HAN TN » (actionnaire) en vertu de laquelle, cette dernière est tenue d'accomplir des missions d'audit économique, social, technique et administratif ainsi que des prospections du marché, la société « HAN TN » a facturé à la société « Sotipapier » un montant de 171 041 DT (HTVA) relatif à sa prise en charge de la rémunération du Directeur général pendant le premier semestre 2015.

- La société SOTIPAPIER a conclu des contrats de location avec M. Abdelkader Hamrouni, actionnaire, portant sur 4 terrains à vocation agricole. Les contrats ont été conclus le 1er mai 2012 pour une durée de 20 ans. Au titre de 2015, le loyer annuel global, hors taxes, s'élève à 26.597 DT.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société ECRT, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader Hamrouni, sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 01 janvier 2015 au 15 septembre 2015 et ce pour un montant HTVA de 58 500 DT.

Par ailleurs, nous présentons ci-dessous les transactions, conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de la société SOTIPAPIER, avec les différentes sociétés du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, actionnaire, tels que traduites au niveau des livres comptables au 31 décembre 2015 :

Transactions au cours de l'exercice 2015 :

Société	Vente	Achat	Prestation de service	Nature
GNC	2 692 457	-	-	
ECRT	-	1 400 970	-	
COSEMAT	-	-	99 247	Transit
CTTM	-	-	459 892	Transport/Entretien & réparation
JTL	-	-	105 955	Conseil et assistance
Total	2 692 457	1 400 970	665 094	

Solde des comptes des sociétés du groupe au 31/12/2015 :

Société	Solde fournisseurs	Solde clients
GNC	-	522 420
ECRT	-	2 950
JTL	125 027	-
COSEMAT	18 375	-
CTTM	272 095	-
Total	415 497	525 370

- Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2015 :
 - ✓ Salaire pris en charge par la société «HAN TN» au cours du premier semestre 2015 y compris les charges sociales et fiscales y afférentes : 171 041 DT.
 - ✓ Salaire servi par la société «Sotipapier» au cours du deuxième semestre 2015 y compris les charges sociales y afférentes s'élève à 155 729 DT.
 - ✓ Mise à disposition d'une voiture de tourisme
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale. En 2015, le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs et constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 90 000 DT.

X. Note relative aux engagements hors bilan :

Garanties données

- Nantissement sur matériel (Presse à sabot) en garantie de remboursement du crédit à moyen terme de 5.500.000 dinars.
- Effets escomptés non encore échus : 13.678.475,722 dinars.

Garanties reçues

- Néant

Annexe A : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

Libellé	Valeur brute au 31/12/2014	Acquisitions au 31/12/2015	Cessions/reclass 31/12/2015	Valeur brute au 31/12/2015	Amortiss. antérieurs	Dotations au 31/12/2015	Amortiss. du matériel cédé	Amortiss. Cumulés au 31/12/2015	V.C.N au 31/12/2015
concessions, brevets & procédés	176 294	-	-	176 294	176 294	-	-	176 294	-
Logiciel	34 491	-	-	34 491	6 454	11 382	-	17 836	16 655
Immobilisations incorporelles en cours	25 349	90 700	-	116 049	-	-	-	-	116 049
Total des immobilisations incorporelles (1)	236 134	90 700	-	326 834	182 748	11 382	-	194 130	132 704
Terrain	204 964	-	-	204 964	-	-	-	-	204 964
Construction	2 046 639	90 647	-	2 137 286	1 793 833	183 742	-	1 977 575	159 711
Construction PM2	612 644	-	-	612 644	612 644	(2 170)	-	610 474	2 170
Construction PM3	802 893	-	-	802 893	791 080	(137 007)	-	654 073	148 820
Construction magasin stock PB+chaudière	508 512	-	-	508 512	405 809	(3 640)	-	402 169	106 343
NOUV ADMINS+ATELIER MECANI+AT ELECTRIC	836 892	-	-	836 892	472 161	83 689	-	555 850	281 042
Construction dépôt matières premières	610 316	-	-	610 316	244 126	22 883	-	267 009	343 307
Matériel et outillage	17 109 268	519 388	(16 769)	17 611 887	13 542 658	1 626 980	(7 649)	15 161 989	2 449 898
Matériel d'exploitation PM2	6 859 922	-	-	6 859 922	6 859 922	-	-	6 859 922	-
Machine papier blanc	8 682 295	-	-	8 682 295	8 682 295	-	-	8 682 295	-
Machine NCR	1 352 799	-	-	1 352 799	1 352 798	1	-	1 352 799	-
Turbine à gaz	5 948 849	-	-	5 948 849	5 947 050	675	-	5 947 725	1 124
Révision générale turbine	1 212 493	-	-	1 212 493	1 051 322	161 171	-	1 212 493	-
Presse à sabot	-	8 158 074	-	8 158 074	-	409 021	-	409 021	7 749 053
Economie d'énergie	241 106	-	-	241 106	241 106	-	-	241 106	0
AAI	1 458 175	153 142	-	1 611 317	1 371 120	35 547	-	1 406 667	204 650
Matériel roulant	1 390 087	144 734	(37 422)	1 497 399	1 089 353	104 090	(37 422)	1 156 021	341 378
MMB	340 665	19 895	-	360 560	269 593	19 674	-	289 267	71 293
Immobilisations corporelles en cours	1 635 820	776 184	(1 635 820)	776 184	-	-	-	-	776 184
Total des immobilisations corporelles (2)	51 854 340	9 862 064	(1 690 011)	60 026 393	44 726 870	2 504 656	(45 071)	47 186 455	12 839 938
Total	52 090 474	9 952 764	(1 690 011)	60 353 227	44 909 618	2 516 038	(45 071)	47 380 585	12 972 642

**RAPPORT GENERAL
SUR LES ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2015**

Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
«SOTIPAPIER»
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,
Megrine Riadh, 2014.

Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la société SOTIPAPIER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton, joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 36 425 606 DT, y compris le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 7 067 517 DT.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOTIPAPIER au 31 décembre 2015, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société SOTIPAPIER eu égard à la réglementation en vigueur.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur le système de contrôle interne.

Tunis, le 29 avril 2016

Conseil Audit Formation

Abderrahmen Fendri

**RAPPORT SPECIAL
SUR LES ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2015**

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations réalisées en 2015 (Autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

1. La société « Tucollect » (société dans laquelle « Sotipapier » détient 80% du capital) a facturé un montant de 777 795 DT (HTVA) relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à la fin de l'exercice à 272 917 DT.
2. La société « Sotipapier » a facturé à la société Tucollect (société détenu à 80% par Sotipapier) sa quote part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 15 septembre 2015 au 31 décembre 2015 et ce pour un montant de 17 500 DT. La créance liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2015 à 5 900 DT.
3. La société « Sotipapier » a cédé à la société « Tucollect » une machine de presse à balles pour un montant de 9 120 DT en date du 01 décembre 2015. Le prix de cession est relatif à sa valeur nette comptable.
4. La société « Sotipapier » a facturé à la société « CHIMICOULEUR », société du groupe de l'actionnaire « M.Abdelkader Hamrouni », un montant de 47 747 DT (HTVA) relatif à des ventes de papiers dans le cadre de son exploitation courante. La créance détenue envers cette dernière au titre de ces facturations s'élève à 6 597 DT à la fin de l'année.
Par ailleurs, la société « CHIMICOULEUR » a facturé à la société « Sotipapier » un montant global de 20 892 DT (HTVA) relatif à des achats liés à l'exploitation courante de cette dernière y compris des achats de vieux papiers pour un total de 16 239 DT (HTVA).
- 5- La société «Comptoirs Sfaxiens», société du groupe de l'actionnaire M.Abdelkader Hamrouni a facturé à la société « Sotipapier » un montant global hors taxe de 30 682 DT relatif aux achats de divers matériaux de construction, matières consommables et pièces de rechange. La dette liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2015 à 14 577 DT.
- 6- La société « Sotipapier » a facturé à la société « Polymousse », société du groupe de l'actionnaire M.Abdelkader Hamrouni un montant hors taxe de 39 860 DT à titre des ventes liés à l'exploitation courante.

7- La société « HAN TN » a cédé à la société « Sotipapier » une voiture de tourisme pour un montant TTC de l'ordre de 27 900 DT.

2. Conventions et opérations réalisées en 2015 relatives à des conventions antérieures (Autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous présentons ci-dessous les transactions, conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de la société SOTIPAPIER, avec les différentes sociétés du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, actionnaire, tels que traduites au niveau des livres comptables au 31 décembre 2015 :

1. En application de la convention conclue en 2012 entre la société « Sotipapier » et la société « HAN TN » (actionnaire) en vertu de laquelle, cette dernière est tenue d'accomplir des missions d'audit économique, social, technique et administratif ainsi que des prospections du marché, la société « HAN TN » a facturé à la société « Sotipapier » un montant de 171 041 DT (HTVA) relatif à sa prise en charge de la rémunération du Directeur général pendant le premier semestre 2015.
3. La société SOTIPAPIER a conclu des contrats de location avec M. Abdelkader Hamrouni, actionnaire, portant sur 4 terrains à vocation agricole. Les contrats ont été conclus le 1er mai 2012 pour une durée de 20 ans. Au titre de 2015, le loyer annuel global, hors taxes, s'élève à 26.597 DT.
4. La société SOTIPAPIER a facturé à la société ECRT, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader Hamrouni, sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 01 janvier 2015 au 15 septembre 2015 et ce pour un montant HTVA de 58 500 DT.

Par ailleurs, nous présentons ci-dessous les transactions, conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de la société SOTIPAPIER, avec les différentes sociétés du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, actionnaire, tels que traduites au niveau des livres comptables au 31 décembre 2015 :

Transactions au cours de l'exercice 2015 :

Société	Vente	Achat	Prestation de service	Nature
GNC	2 692 457	-	-	
ECRT	-	1 400 970	-	
COSEMAT	-	-	99 247	Transit
CTTM	-	-	459 892	Transport/Entretien & réparation
JTL	-	-	105 955	Conseil et assistance
Total	2 692 457	1 400 970	665 094	

Solde des comptes des sociétés du groupe au 31/12/2015 :

Société	Solde fournisseurs	Solde clients
GNC	-	522 420
ECRT	-	2 950
JTL	125 027	-
COSEMAT	18 375	-
CTTM	272 095	-
Total	415 497	525 370

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des sociétés commerciales sont définies comme suit :

- Le Directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2015 des avantages suivants :
 - ✓ Salaire pris en charge par la société « HAN TN » au cours du premier semestre 2015 y compris les charges sociales et fiscales y afférentes : 171 041 DT.
 - ✓ Salaire servi par la société « Sotipapier » au cours du deuxième semestre 2015 y compris les charges sociales y afférentes s'élève à 155 729 DT.
 - ✓ Mise à disposition d'une voiture de tourisme
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale. En 2015, le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs et constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 90 000 DT.

Par ailleurs, lors de nos investigations, nous n'avons pas relevé l'existence d'autres conventions qui entrent dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 29 avril 2016

Conseil Audit Formation

Abderrahmen Fendri